



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 30198

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie le nombre et le type de diplômes d'ingénieur que délivrent les universités françaises au titre de la formation continue.

## Texte de la réponse

Le nombre de formations d'ingénieurs que proposent les universités françaises, au titre de la formation continue, est d'environ soixante. Celles-ci se répartissent pour moitié en formations continues dans le cadre de la filière Fontanet (arrêté du 31 janvier 1974), l'autre moitié étant des formations continues dans le cadre des nouvelles formations d'ingénieurs (NFI - créées sur les bases du rapport Decomps en 1989). D'autres écoles d'ingénieurs, en dehors des universités, accueillent des élèves en formation continue. Le nombre d'ingénieurs diplômés par cette voie, toutes écoles confondues, était en 1997 de l'ordre de 680 pour la filière Fontanet et de l'ordre de 520 pour les nouvelles formations d'ingénieurs. Que la formation continue soit suivie dans le cadre de la filière Fontanet ou dans celui des nouvelles formations d'ingénieurs, le titre d'ingénieur diplômé est la même que celui délivré en formation initiale. Il ne comporte pas de mention spécifiant le mode d'obtention.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30198

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1999, page 3047

**Réponse publiée le :** 9 août 1999, page 4852